

RÉPARTITION DES ECTS

SITUATION DU DOCTORANT	ECTS ¹	Visa de l'ED
Doctorant enseignant du second degré ayant une charge d'enseignement à temps complet dans la discipline	7	
Doctorant ayant des charges d'enseignement sous forme de vacances ou de mission d'enseignement (64 HETD minimum) dans la discipline et au sein de l'université	5	

ACTIVITÉS		ECTS	Visa
A - FORMATION LIÉE AU PROJET DE RECHERCHE (Thèse)	Séminaire de méthodologie (ED, CFD ² ou laboratoire)	2	
	Suivi de formation à la recherche documentaire et bibliographique (ED ou CFD : « Informations et Outils pour la Recherche »)	2	
	Comité de suivi (3 ^e année)	5	
	Suivi de formation linguistique (CFD)	2	
	Communication à un colloque ou journée d'étude	5	
B - ACQUISITION DE COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES	Séminaire de l'ED (3 séances minimum par an), conférence, journée d'étude, colloque, etc...	3	
	Autres formations ou séminaires (Master 2)	3	
	Formations spécialisées (en lien avec le sujet de thèse ou le domaine de recherche)	1 ou 2 selon durée	
	Communication dans un séminaire	3	
	Participation régulière à un séminaire du laboratoire de rattachement	3	
C - INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT RECHERCHE	Publication validée par la direction de thèse – valorisation de la recherche	5	
	Organisation de colloque, atelier, débat, table ronde, rencontre	4	
	Mandat de représentation des doctorants (sur la durée du mandat)	3	
	Mobilité internationale : 1 séjour continu de 3 semaines ou plus ³	5	
D - FORMATION LIÉE AU PROJET PROFESSIONNEL	Information sur les carrières et l'insertion professionnelle (ED ou CFD)	3	
	Aide à l'enseignement (CFD)	3	
	Participation à l'organisation des formations de l'École doctorale (ex : Doctorales, Journée portes ouvertes)	4	

¹ Par an dans la limite de 3 ans.

² CFD = Cellule des Formations Doctorales

³ À défaut: bonification de 1 point d'ECTS pour chaque activité menée à l'étranger (validée par la direction de thèse).